

<https://www.afpen.fr/Communique-de-l-AFPEN-pour-la.html>



Communiqué de l'AFPEN pour la période de déconfinement

- Actualités -



Date de mise en ligne : samedi 18 avril 2020

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de l'Éducation
Nationale - Tous droits réservés

Nice, samedi 18 avril 2020

Communiqué de l'AFPEN pour la période de déconfinement

La crise sanitaire que nous traversons depuis des semaines a nécessité la fermeture des établissements scolaires et a entraîné le confinement de l'ensemble de la population.

Cette situation de crise sans précédent a et aura des effets psychosociaux variables selon les personnes, leur contexte et leurs vulnérabilités.

Au sein de l'Éducation nationale, les psychologues, dans le cadre de leurs missions et du respect des règles déontologiques en vigueur dans la profession, accompagnent depuis le début de cette crise les enfants, leur famille, les équipes éducatives et les équipes d'encadrement quand ces dernières les sollicitent.

Si la continuité pédagogique mise en place permet à certains élèves de garder le lien avec les apprentissages et participe à poser un cadre structurant, elle a aussi révélé ses limites, non seulement parmi les familles les plus démunies socialement mais aussi parce qu'elle peut engendrer une tension loin d'être anodine dans le contexte du confinement.

La période de déconfinement et de réouverture des établissements scolaires s'annonce non sans craintes quant aux risques sanitaires encourus tant par l'ensemble des personnels que par les familles. Les dispositifs qui seront mis en place et les objectifs qui seront poursuivis devront permettre aux enseignants et aux enfants de reprendre le chemin de l'école et de renouer avec les apprentissages. Néanmoins il sera nécessaire et incontournable de permettre à chacune et chacun de donner du sens et peut-être de partager son vécu des semaines précédentes. Fédérer la cohésion du groupe, reconstruire un cadre sécurisant et structurant permettront d'adapter progressivement les situations d'apprentissage dans le cadre d'un accueil suffisamment bienveillant.

Les psychologues de l'Éducation nationale dans un travail pluriprofessionnel doivent contribuer de leur place et avec leur compétence à aborder cette nouvelle période. Professionnels de l'écoute, de l'évaluation ou du repérage des répercussions psychiques possibles, de la participation à l'analyse des situations de crises, ils sont personnels ressources auprès des équipes d'encadrement (Recteur, DASEN, ...) et équipes éducatives pour prendre part à la réflexion des stratégies à adopter pour accueillir adultes et enfants de retour dans les établissements scolaires.

L'Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale AFPEN demande aux instances de l'Éducation nationale d'inclure les psychologues de l'Éducation nationale, notamment ceux du premier degré, aux différents niveaux décisionnels de l'institution. Elle propose également que les psychologues puissent avoir les moyens si besoin de se réunir en amont par département ou par circonscription afin de mettre en commun leurs ressources et de partager leur réflexion sur les modalités de réponses possibles pour les adapter aux situations locales.

Les psychologues de l'Éducation nationale, de par les formations spécifiques qu'ils possèdent et leur connaissance fine du terrain, sont en mesure d'apporter des éléments utiles permettant d'appréhender cette période de déconfinement progressif. L'AFPEN attire notamment l'attention sur deux points que sont la surestimation ou la sous-évaluation des retentissements psychologiques possibles voire des effets potentiellement psycho traumatiques engendrés par cette crise sanitaire.

Pour l'AFPEN, Laurent CHAZELAS
Président